

International

CHINE : la plus grande usine du Monde

Avec 1,3 milliard d'habitants et un territoire très étendu (9 561 000 km²), la Chine est, pour les acteurs du transport et de la logistique, le marché incontournable de ces dix dernières années. C'est également, avec la récente adhésion de la République Populaire de Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un marché d'avenir.

Véritable usine du monde (des lignes de production y sont délocalisées depuis l'Europe, l'Amérique du Nord et même d'autres pays asiatiques), la Chine est le premier pays d'accueil des investissements étrangers (la France est le 8ème investisseur étranger sur le territoire).

Les principales zones d'activités se situent autour du port de Shanghai (l'une des plus anciennes régions industrielles de Chine), considéré comme une porte d'entrée privilégiée, et autour des villes de Pékin, Guangzhou et Hong Kong, désormais sous pavillon chinois.

L'accélération des réformes économiques par le gouvernement témoigne d'un fort désir de changement et se traduit naturellement par de nouveaux besoins, notamment sur le plan logistique.

Plate-formes logistiques : un fort potentiel

Si les distributeurs et les industriels sont bien implantés dans l'Empire du Milieu, les opérateurs logistiques commencent seulement à aborder ce pays gigantesque. D'ores et déjà, le gouvernement chinois, qui considère la logistique comme un secteur stratégique, s'est engagé à promouvoir le développement de nombreux centres logistiques à travers le pays. La consolidation du réseau autoroutier (sous-dimensionné) et l'émergence d'acteurs privés (les principaux intervenants étant des structures publiques ou para-publiques) sont autant de facteurs encourageants pour la filière logistique dans son ensemble. D'autant qu'il existe, en matière d'entrepôts, un fort potentiel. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont peu ou mal équipés, mal isolés et peu performants. Et la demande en matière de plate-formes logistiques est de plus en plus forte dans tous les secteurs à vocation industrielle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les firmes étrangères préfèrent construire eux-mêmes leurs propres entrepôts plutôt que de sous-traiter. Une situation en passe d'évoluer puisqu'une poignée de promoteurs internationaux développent, sur le sol chinois, des plate-formes logistiques dont la particularité est d'offrir une hauteur de stockage pouvant aller jusqu'à 24 mètres. Plus que jamais, le secteur de la logistique doit faire face en Chine à de nouveaux défis et se préparer à une demande importante dans les années à venir. La preuve : une 2ème édition du SITL Chine se tiendra du 18 au 20 mai 2005...



La Chine en chiffres

- 3^{ème} réseau autoroutier du monde (avec 1,8 million de km de grandes routes dont 30 000 km de voies rapides)
- 3^{ème} réseau ferroviaire (avec près de 73 000 km de voies ferrées)
- 1^{er} port de conteneurs au monde (avec une capacité totale de 48 millions d'EVP)
- 7^{ème} PIB (avec 1 409 milliards de dollars)
- 4^{ème} exportateur de biens (avec 438 milliards de dollars)
- 3^{ème} importateur de biens (avec 413 milliards de dollars)
- 4^{ème} industrie

► Infrastructures : le problème n°1

NTHS : c'est le nom de code du National Trunk Highway System, un système d'autoroutes à péages inter-provinciales comprenant 12 corridors sur 35 000 km. Ce réseau, dont la construction est planifiée sur trente ans, permettra de relier 95 villes de plus de 500 000 habitants. Une initiative parallèle à l'amélioration, par le gouvernement, de la qualité des infrastructures et de leur gestion.

► Pour tout renseignement

Caroline Ceccaldi,
tel. 01 56 59 16 80 - fax. 01 56 59 16 81
e-mail : caroline.ceccaldi@afilog.org

Directeur de la publication : François Brière

Journaliste : Sandra Roumi

Rédaction : Caroline Ceccaldi

Conception réalisation : Blue up

Adresse : AFILOG

10 rue du Colisée 75008 Paris

www.afilog.org

Objectif LOGISTIQUE

La lettre d'information d'Afilog - N°6 Mars 2005



Afilog fait feu de tout bois : forte de la mobilisation de ses membres, de l'élection au Conseil d'Administration de Michelin et Gefco, AFILOG multiplie les chantiers, ouvre de nouveaux axes de réflexion : de la veille jurisprudentielle au développement durable, en passant par la formation et la constitution d'une base de données réglementaire intéressante, à terme, tous les pays européens concernés par la logistique ...

Quel dynamisme : mais AFILOG n'a-t-elle pas été conviée, comme expert, par la DATAR, pour évaluer les mesures qui pourraient être prises par le gouvernement pour favoriser le développement des plates-formes logistiques d'intérêt européen ... ?

François Brière,
Président d'Afilog

► Rejoignez Afilog...

• Vous êtes distributeur, industriel ou prestataire logistique ?

Vous avez toutes les raisons de nous rejoindre. Afilog est, en effet, aujourd'hui la seule association qui regroupe l'ensemble des intervenants de la chaîne logistique : de l'aménageur au constructeur et à l'investisseur en passant par l'industriel ou le logisticien. Créée fin 2001 pour représenter les intérêts de la filière logistique dans son ensemble, Afilog est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Avec une quarantaine de membres actifs, l'association bénéficie d'une représentativité de premier plan. Reconnue par l'administration, les élus et les professionnels, elle est en passe de devenir LA référence en matière de logistique.

► « Les acteurs de la logistique passent au vert »

L'édition 2005 de la SITL est placée, cette année, sous le signe des « solutions durables pour de nouvelles intelligences transport et logistique ».

Or le développement durable est au cœur des préoccupations d'Afilog depuis sa création (voir p.3).

Il était donc tout naturel pour les membres de l'association, de s'exprimer sur le sujet dans le cadre de la conférence « les acteurs de la logistique passent au vert ». Animée par Teddy Follenfant, journaliste et écrivain, le débat rapprochera les points de vue d'un industriel (Michelin), d'un prestataire logistique (ACR), d'un investisseur (Bail Investissement), d'un promoteur (PRD), d'un conseil en immobilier d'entreprise (DTZ France) et d'un distributeur ;

Comment construire et concevoir une plate-forme logistique en allant plus loin que les dispositions réglementaires auxquelles nous sommes contraints ?

Comment assurer la pérennité du site logistique, à l'heure où la durée de vie des prestations se raccourcit ? Quelle organisation mettre en place pour une meilleure qualité de vie des salariés ? Comment engager l'ensemble des interlocuteurs de l'entreprise sur un cycle vertueux ? Quelles sont les limites déjà identifiées et les progrès à réaliser ?

A toutes ces questions et à bien d'autres encore, Afilog se propose de répondre **le 23 mars à 9h30** sur le plateau télé. Venez également partager vos expériences sur notre **stand A49**.



AFILOG : les chantiers d'aujourd'hui et de demain

Trois ans après sa création, Afilog est aujourd'hui perçue comme un acteur incontournable de la scène logistique. Sa forte représentativité de la chaîne logistique (Afilog compte une quarantaine de membres) l'a très vite propulsée comme un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, notamment en matière réglementaire. « Objectif Logistique » revient, pour ce numéro spécial SITL, sur le bilan de l'association. Un bilan riche en événements et en actions à la fois sur le plan interne et externe. L'occasion aussi de lever le voile sur ses futurs chantiers. Exclusif

RETOUR SUR LES CHANTIERS D'AUJOURD'HUI...

Depuis 2002, Afilog est sur tous les fronts de la logistique avec une spécificité propre : l'immobilier logistique. Force est de constater que le secteur, aujourd'hui professionnalisé, en avait bien besoin.

► Dès ses premiers travaux, Afilog s'est affirmé comme un pôle de compétences sur le plan réglementaire. Les pouvoirs publics ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en l'associant, très en amont, à l'ensemble des travaux relatifs à l'exploitation des plate-formes logistiques. La commission « prévention des risques » d'Afilog est, par exemple, partie prenante de la commission permanente au sein du ministère de l'Environnement sur les aménagements de l'arrêté 1510. Une collaboration qui a pour but de faire évoluer ce texte en rapprochant les besoins des professionnels de l'immobilier logistique aux préoccupations de l'administration. Autre marque de l'intérêt porté à Afilog par les pouvoirs publics : suite au comité interministériel de l'aménagement du territoire du 18 décembre 2003, la Datar vient de désigner Afilog à titre d'expert au sein d'un groupe de travail sur les plate-formes logistiques d'intérêt européen.

► En organisant, régulièrement, grâce à ses commissions internes, des journées d'études sur des thèmes aussi porteurs que « l'assurabilité des entrepôts », Afilog se veut également un lieu de réflexion et d'études. L'affluence constatée lors de ces rendez-vous particulièrement attendus (une centaine de présents à chaque fois) témoigne de l'actualité et de l'acuité de telles problématiques.

► Après le temps de la réflexion, celui de l'action... En finançant directement et par l'intermédiaire de certains de ses membres les premiers travaux de l'Ineris et du

SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères), Afilog s'est volontairement placé sur le terrain du concret. Les travaux de l'Ineris visent notamment à valider la campagne d'essais à petite échelle des différents types d'incendies pouvant se produire dans les entrepôts mais aussi de les modéliser pour finaliser, in fine, les études de dangers exigées aujourd'hui par les DRIRE.

► Restait à faire connaître ses actions, ses réflexions. Tel est l'objectif d'une politique de communication efficace et ambitieuse dont la réalisation la plus forte est sans aucun doute la parution récente du livre « En toute logistique ». Cet ouvrage de référence et de vulgarisation rencontre déjà un succès d'estime en librairie et auprès des membres de l'association. Il suscite également des réactions très positives de la part des élus et des pouvoirs publics (voir encadré ci-contre). En outre, Afilog informe plusieurs fois par an de son actualité et de celle de son secteur d'activité via la lettre d'information « Objectif Logistique » dont vous trouvez ici sa dernière parution. Cette politique de communication ne serait, enfin, pas complète sans la participation de l'association aux grands rendez-vous de la logistique (SITL, Assises de la Logistique).

► Les rendez-vous d'Afilog

Le site internet www.afilog.org est opérationnel.

Pour mieux nous connaître, être informé des prochains événements, télécharger l'essentiel de nos travaux, n'hésitez plus, visitez-le !



CAP SUR LES CHANTIERS DE DEMAIN

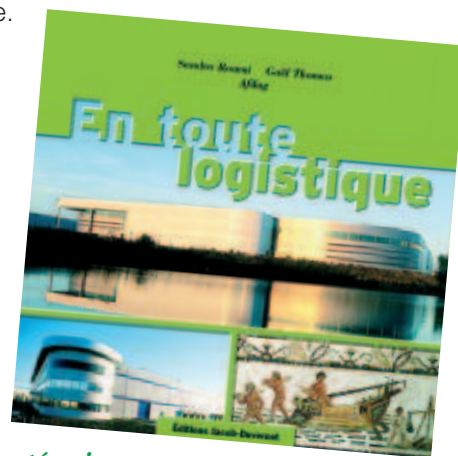
Afilog se trouve, aujourd'hui, à un tournant de son existence. De plus en plus représentative, de plus en plus forte, elle se prépare à entrer dans une seconde phase de développement avec, à la clé, de nouveaux chantiers tous plus ambitieux les uns que les autres.

► La logistique ne se conçoit plus sans développement durable. C'est pour cette raison qu'Afilog ambitionne de mettre sur pied une charte « qualité environnementale ». Elle serait applicable dans le cadre de la conception, de la réalisation et de l'exploitation d'une plate-forme logistique nouvelle génération avant d'être étendue aux sites plus anciens. Cette charte pourrait aboutir à la délivrance d'un label Afilog et à la remise d'un « prix annuel » couronnant les bonnes pratiques en matière de développement durable. Une première en la matière...

► Second chantier d'envergure : constituer une base de données réglementaire. En collaboration avec le cabinet d'avocats spécialisé Huglo, Lepage et Associés, Afilog se propose de mettre à disposition de ses adhérents l'ensemble des textes réglementaires français et européens relatifs aux activités de la logistique autour des thèmes « urbanisme, sécurité incendie et environnement » ainsi que la jurisprudence qui lui est associée. Une information exhaustive et accessible en un seul clic...

► « En toute logistique » : un ouvrage unanimement salué

« En Toute Logistique », l'ouvrage publié par Afilog, a suscité nombre de réactions toutes plus positives les unes que les autres. Parmi les multiples témoignages que nous avons reçus émanant de professionnels mais aussi d'élus locaux et nationaux, de Gérard Collomb (maire de Lyon) à Laurent Fabius (maire de Grand-Quevilly) en passant par André Santini (député maire d'Issy-Les-Moulineaux), voici une petite sélection. Morceaux choisis...



- **François Peyrel** (direction logistique, Galeries Lafayette) : Cet ouvrage est un « travail d'érudit, résultat d'une grande qualité. Bravo ! ».

- **Michel Destot** (député-maire, Grenoble) : « Très intéressé par le sujet et la conception de cet ouvrage, je tiens à vous féliciter pour sa grande qualité documentaire et iconographique. [Je vous assure] de mon soutien attentif aux formations et professions concernées ».

- **Elisabeth Lamure** (sénateur, Rhône ; Membre de la Commission des Affaires Economiques du Sénat) : « Le contenu de ce livre rejoint l'intérêt que je porte tant à la vie économique qu'à l'aménagement du territoire, deux grands sujets de compétence de la commission des affaires économiques dans laquelle je siège au Sénat ».

► En corollaire, Afilog propose de jeter les bases d'une veille réglementaire grâce à un accès au droit comparé par pays mais aussi à une lettre d'information en la matière qui couvrirait la réglementation environnementale, la réglementation en matière de sécurité incendie et le droit de l'urbanisme.

► La formation n'est pas oubliée. Afilog, qui rassemble des compétences variées, pourrait s'en servir pour proposer des formations ouvertes à tous, dispensées par certains de ses membres. Complément indispensable aux formations, la publication d'un guide pratique sur les aspects techniques et réglementaires applicables à la construction et à l'exploitation des plate-formes logistiques est également envisagée.

► Afilog travaille à la mise en place d'un observatoire statistique de la logistique. Sur le principe d'un partenariat avec une organisation équivalente dans le domaine des bureaux, cet outil pourrait voir le jour en 2006. Il serait le premier du genre.

► Enfin, le secteur de la logistique dans son ensemble aurait fort à gagner à la mise en place d'un observatoire économique de la logistique. Réalisé avec un cabinet spécialisé, cet outil regrouperait toutes les informations économiques, françaises et européennes, relatives à la logistique.

- **Jean-François Le Grand** (sénateur, Manche ; président du Conseil Général de La Manche) : « Ce précieux document explore sous des aspects parfois insoupçonnés toute la diversité de la logistique et l'intérêt que présente son évolution au travers des siècles, à un point tellement complet et intéressant qu'il rend le sujet réellement passionnant. La place de la logistique dans notre économie justifie pleinement l'édition de cet ouvrage de référence ».

- **Bernard Landrieu** (préfet, région Ile-de-France) : « Je tiens à vous féliciter de cette initiative qui permettra de mieux faire connaître au grand public cet exemple original des métiers de la logistique ».